

Pôle Energies 11

L'association Pôles Energies 11

Son but

Constitué sous forme associative depuis fin 2006, « Pôle Energies 11 » a pour but de **mettre en réseau toutes les compétences pour constituer un véritable service public départemental de l'énergie**. Le Pôle s'adresse exclusivement à un public de professionnels (agriculteurs, artisans, commerçants...) et de collectivités locales. C'est **un outil technique au service des territoires audois**.

Il travaille en lien avec les Espaces Info Energies, qui s'adressent de leur côté aux particuliers.

Ses membres

L'association est constituée à ce jour des chambres consulaires (Agriculture, Métiers, Commerce et Industrie), de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) du Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE), de la Fédération départementale des Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA), du Bio-Civam 11, du Pays Carcassonnais, du Pays Corbières & Minervois, ainsi que d'un membre expert, M. Michez.

Sont également membres de l'association les collectivités locales pour lesquelles le PE11 a réalisé ou réalise des actions d'appui (études d'opportunités énergétiques) : la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise, la commune de Castelnaudary, la commune de Pennautier, la Communauté de communes du Chalabrais.

L'association est présidée par le sénateur de l'Aude Roland Courteau, membre de la commission « énergie » du Sénat.

Son financement

Pôle Energies 11 est financé par une subvention du Conseil général de l'Aude, du Comité de Liaison Interconsulaire (CLIDA) de l'Aude, ainsi que des cotisations et des prestations.

Des financements complémentaires (Région, ADEME, Europe) ont été obtenus à partir de mi-2008.

Ses actions

- ❖ **Animation/sensibilisation** : organisation d'une conférence annuelle, visites d'installations, interventions dans des conférences ou des formations professionnelles, animation d'un site Internet (www.pole-energies11.org)
- ❖ **Appui technique** pour les collectivités et les professionnels : assistances téléphoniques et sur rendez-vous ; diagnostics énergétiques dans les locaux d'entreprises (à l'échelle d'un bâtiment)
- ❖ **Etude énergétique** pour des collectivités locales (à l'échelle d'un territoire)
- ❖ Soutien à la filière **bois énergie** dans le cadre de la forêt paysanne (diversification économique pour les agriculteurs, source complémentaire d'approvisionnement pour les chaudières automatiques dans l'Aude)
- ❖ Soutien à la filière **petit éolien**, avec la mise en place d'un second site d'essai dans l'Aude pour des aérogénérateurs de 10 à 36 kW

Contact : Céline Houly au 04 68 11 39 54

www.pole-energies11.org

Pôle Energies 11 : vers une Agence Locale de l'Energie au service des professionnels et des collectivités audoises

